



## Atelier No 1 : le modèle de carrière dans le Secteur principal de la construction

**7% des actifs suisses travaillent dans la construction. L'acte de construire est aussi plus exigeant! Il y a 40 ans, 2/3 des travailleurs étaient plutôt peu qualifiés, cette part n'est aujourd'hui que légèrement supérieure à 1/3. C'est la conséquence d'une politique de formation volontaire: modèle de carrière renforcé et innovations. Orientées vers le futur, les entreprises réclament désormais des solutions globales: compétences de base, VAE, modularité et capitalisation sont des spécificités à rassembler dans une conception stratégique de la formation professionnelle pour adultes.**

Chaque année quelques 1'200 nouveaux apprenants maçonnes et maçons débutent une formation initiale (AFP ou CFC) et évoluent dans leur carrière vers le certificat de cheffe et chef d'équipe, le brevet fédéral de contremaître et le diplôme de conductrice, conducteur de travaux ou encore le diplôme fédéral d'entrepreneur-construction. Sans compter les possibilités d'accès, via la maturité fédérale, vers les offres de formation en hautes écoles spécialisées.

La Société suisse des entrepreneurs s'engage pour que ce modèle de carrière soit également accessible au personnel de chantier.

Parce que les entrepreneurs, pour pérenniser l'acte de construire, ont besoin d'une relève professionnelle assurée sur le long terme. Parce que le personnel qualifié est une condition impérative pour maintenir la qualité des constructions dans un environnement et des défis technologiques élevés. Parce que la formation continue à tous les échelons est l'une des conditions à l'innovation.

La **formation professionnelle pour adultes**, en Suisse, a elle aussi besoin d'éléments novateurs:

- a) Reconnaissance des compétences : la prise en compte des compétences acquises sur le lieu de travail, dans une structure de formation autre que réglementée par l'Etat et dans la sphère privée, est un facteur qui, d'une part, valorise l'individu et qui, d'autre part, permet de raccourcir les durées de formation.
- b) Modularité et capitalisation : Le système de formation pour adultes doit être pensé de façons holistique, non pas par « acquisition des compétences de base ou validation des acquis ou examen final ou apprentissage pour adultes ou ... », mais par la construction d'un parcours individualisé de formation dans des structures adaptées pour adultes, proches des besoins du marché.
- c) Stratégie : les conditions-cadres doivent permettre d'assurer une égalité des chances à tous les candidats, indépendamment de leur canton d'origine, notamment en terme financiers. Ces conditions-cadre favorisent un retour en formation pour les personnes qui en sont depuis longtemps éloignées.

Le projet présenté par la Société suisse des entrepreneurs, lors de l'atelier 1, montre comment son dispositif de formation pour adultes est conçu et comment il répond à la question « des compétences de base à la qualification professionnelle ».

## Témoignage

Monsieur Pereira De Brito José, maçon, 37 ans, est marié. Il a 2 enfants.

Il est originaire du Cap-Vert, de nationalité portugaise. Il travaille sur les chantiers au Portugal depuis l'âge de 15 ans, sans aucune formation préalable. Il arrive en Suisse, à Genève, à 21 ans.

Il ne maîtrise aucun mot de français. Son intégration est difficile à cause de la langue. Même sur le chantier, il éprouve des difficultés à comprendre les consignes de sécurité ou les instructions, par exemple pour le choix des matériaux qu'il doit utiliser.

Depuis 8 années, il travaille pour l'entreprise de construction Induni & Cie SA, en tant que maçon. Depuis peu, il prend des responsabilités de chef d'équipe.

Dès le début de son activité, son entreprise lui propose de l'inscrire à des cours de français, à l'Université ouvrière de Genève. Ces cours ont lieu deux fois par semaine, le soir, spécifiquement pour les travailleurs de la construction. Complicé de s'organiser, son premier enfant vient de naître, difficile après une journée de chantier, il s'accroche malgré tout. Il veut surtout pouvoir aider sa fille lorsqu'elle sera à l'école.

C'est à l'occasion des cours de français qu'il a l'opportunité d'imaginer un projet de formation dont il n'avait pas même conscience : sa formatrice lui esquisse la possibilité d'obtenir un Certificat fédéral de maçon en faisant valider ses compétences. Puis, en complétant, au besoin, sa formation par des cours théoriques et pratiques organisés par la section cantonale de la Société suisse des entrepreneurs.

Ces cours lui sont proposés le lundi matin et il les suit durant deux ans, sur son temps de travail. Conciliant vie familiale avec deux enfants, vie professionnelle et parcours de formation (il faut quand bien même réviser le soir et les cours de culture générale sont toujours organisés le soir), il obtient son CFC avec succès.

A ce jour, toujours soutenu par son entreprise, il a débuté les cours qui le conduiront au certificat de chef d'équipe.

José considère qu'au-delà de l'investissement personnel qu'il a dû réaliser pour y arriver, il a eu beaucoup de chance de rencontrer les bonnes personnes, celles qui l'ont motivées, et qu'il soit résident à Genève ... parce que le canton met en œuvre des conditions-cadre favorables pour la formation des adultes. Aujourd'hui, il se sent mieux considéré par son entreprise et ses collègues de travail.

Note : pour le canton de Genève, les cours sont entièrement financés par le Fonds cantonal et le Fonds paritaire (perte de gain et frais de formation).

***Pour en savoir plus :***

***Société suisse des entrepreneurs, Monsieur Gérard Bottazzoli, [gbottazzoli@baumeister.ch](mailto:gbottazzoli@baumeister.ch)***